



14 rue du Leinster - CS 44502  
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

R40 - Septembre 2021

Club ou groupement organisateur

# Impraticabilité de terrain(s)

**ANNEXE et ARRÊTE MUNICIPAL à retourner**

**PAR MESSAGERIE OFFICIELLE**

- Au plus tard avant 16 heures le vendredi ou veille de jour férié à [contact@foot44.fff.fr](mailto:contact@foot44.fff.fr)
- Après le vendredi 16 heures à [urgences@foot44.fff.fr](mailto:urgences@foot44.fff.fr)

	N° affiliation		Date impraticabilité	
--	----------------	--	----------------------	--

Désignation du ou des terrains impraticables  
(joindre arrêtés)

**LA DÉCISION FINALE APPARTIENT AU DISTRICT DE LOIRE-ATLANTIQUE DE FOOTBALL APRES VÉRIFICATION DES ÉLÉMENTS FOURNIS**

Matches concernés			Terrain de repli	Inversion	Remis	Arbitre
N° du match <small>(obligatoire) Disponible sur Footclubs</small>	Compétition/Épreuve <small>Catégorie - Division - Groupe</small>	Equipe adverse	Si oui : Indiquer nom et commune du terrain de repli	Sous réserve de la disponibilité du terrain adverse	Sous réserve de la validation par le District suite aux éléments transmis	

Nom et signature du Président ou de son représentant :